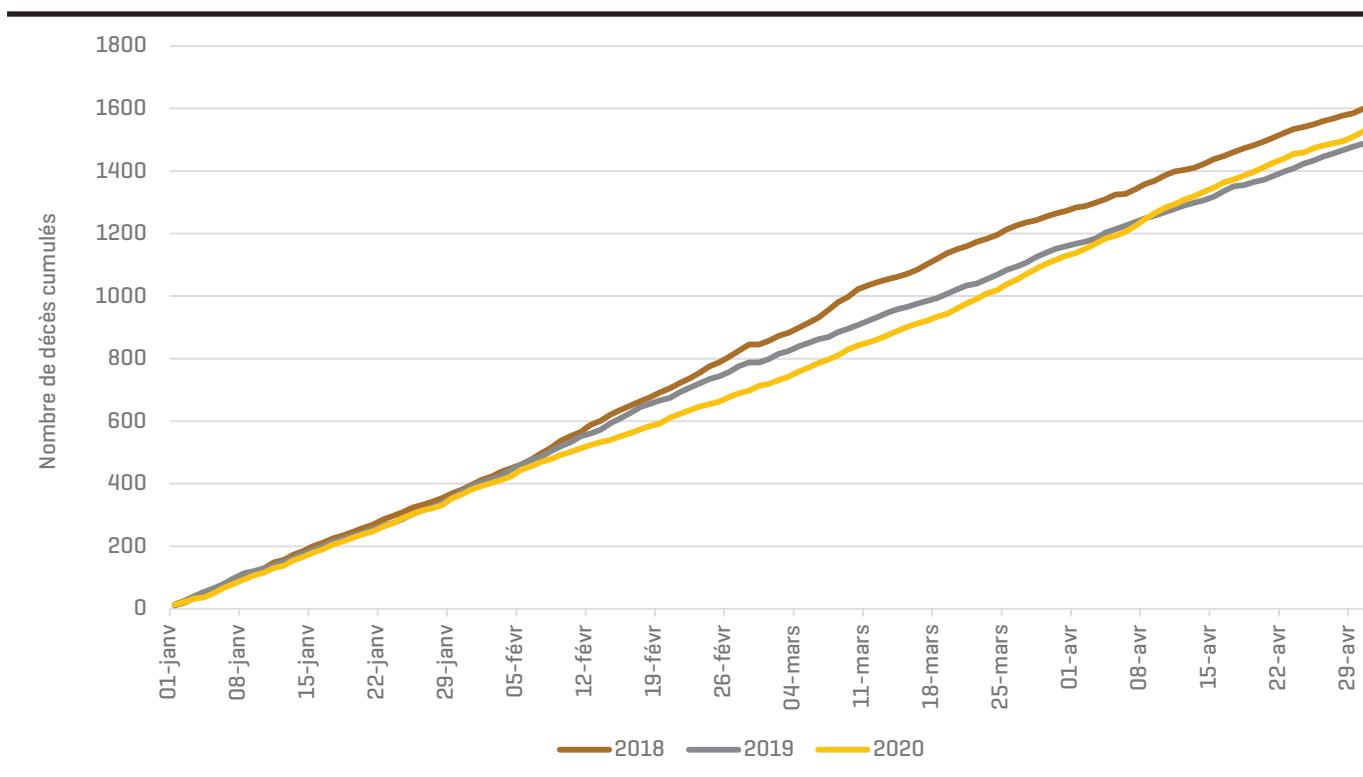


## Le COVID-19 amène à une surmortalité modérée au mois d'avril

Au mois d'avril 2020, le STATEC dénombre, toutes causes de décès confondues, 397 décès de personnes ayant leur résidence au Luxembourg. Ce chiffre est supérieur à celui enregistré lors des années précédentes. L'augmentation du nombre de décès est de 21.4% par rapport aux dernières années (327 décès en 2018 et 2019). Il faut remonter à avril 1975 pour retrouver un nombre comparable de décès (397 décès).

Entre janvier et mi-mars, la mortalité de l'année 2020 a suivi les tendances antérieures. Le Luxembourg, comme beaucoup d'autres pays, connaît au fil du temps une mortalité moins importante. Cette moindre mortalité est principalement due à un hiver particulièrement doux qui n'a pas connu de véritables épisodes grippaux. Ceci est particulièrement vrai pour le mois de février et la première moitié du mois de mars. Depuis le 9 avril (alors que l'apparition des premiers décès dû au COVID-19 au Luxembourg est datée de mi-mars 2020), on observe un nombre plus élevé de décès cumulés par rapport à l'année dernière, mais toujours inférieur aux décès observés en 2018.

**GRAPHIQUE 1 : SUITE AU COVID-19, LE NOMBRE DE DÉCÈS OBSERVÉS LORS DES 4 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2020 EST PLUS ÉLEVÉ QU'EN 2019, MAIS MOINS ÉLEVÉ QU'EN 2018**



Source : STATEC, CTIE

Entre mi-mars et fin avril 2020, 664 décès sont dénombrés par le STATEC à partir du Registre National des Personnes Physiques, ce qui correspond à une centaine de décès supplémentaires par rapport aux deux années précédentes (554 décès pour cette période en 2018 et 2019). Ce nombre supplémentaire de décès est essentiellement dû aux décès causés par le COVID-19 (92 décès observés durant cette période).

La population évoluant d'année en année, l'évolution de la mortalité peut être analysée à travers le taux de mortalité (nombre de décès / population moyenne). Ce taux est pour les quatre premiers mois de l'année 2020 de 2.4‰, ce qui correspond au taux observé pour la même période en 2019 (pour 2.6‰ en 2018).

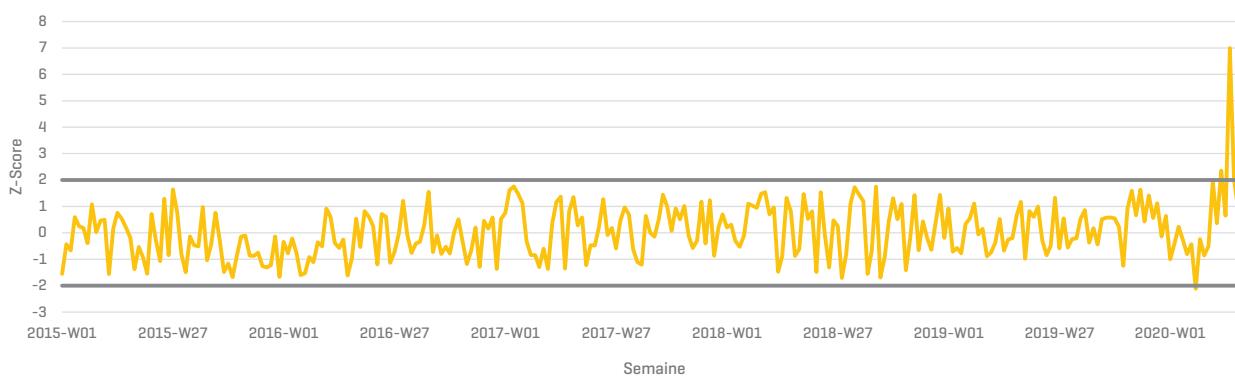
L'évaluation d'une éventuelle surmortalité s'appuie sur le calcul d'un indicateur standardisé (Z-score). Le Z-score est calculé par la formule suivante : [nombre observé de décès – nombre attendu de décès<sup>1</sup>] / écart-type<sup>2</sup> du nombre attendu.

Les cinq catégories d'excès sont définies de la façon suivante :

- **Pas d'excès** : indicateur standardisé de décès (Z-score) <2 ;
- **Excès modéré** de décès : indicateur standardisé de décès (Z-score) compris entre 2 et 4,99 ;
- **Excès élevé** de décès : indicateur standardisé de décès (Z-score) compris entre 5 et 6,99 ;
- **Excès très élevé** de décès : indicateur standardisé de décès (Z-score) compris entre 7 et 11,99 ;
- **Excès exceptionnel** de décès indicateur standardisé de décès (Z-score) supérieur à 12.

Au Luxembourg, on observe une surmortalité modérée entre le 23 et 29 mars [Semaine 13] (Z-score de 2.4) et une surmortalité très élevée entre le 6 et 12 avril [Semaine 15] (Z-score de 7.0). Pour les autres semaines, il n'existe pas de surmortalité par rapport à la période de référence. La surmortalité observée au Luxembourg est donc relativement limitée surtout en comparaison avec certains autres pays européens. Il apparaît donc clairement qu'une surmortalité plus prononcée a pu être évitée par la mise en place des mesures de confinement très strictes ainsi que par le recours de diverses ressources de santé [mobilisation de la réserve nationale, création d'hôpitaux de campagnes, ...].

## GRAPHIQUE 2 : UNE SURMORTALITÉ TRES ÉLEVÉE ENTRE LE 6 ET LE 12 AVRIL



Source : STATEC, CTIE

## SURMORTALITÉ PLUS IMPORTANTE PARMI LES HOMMES

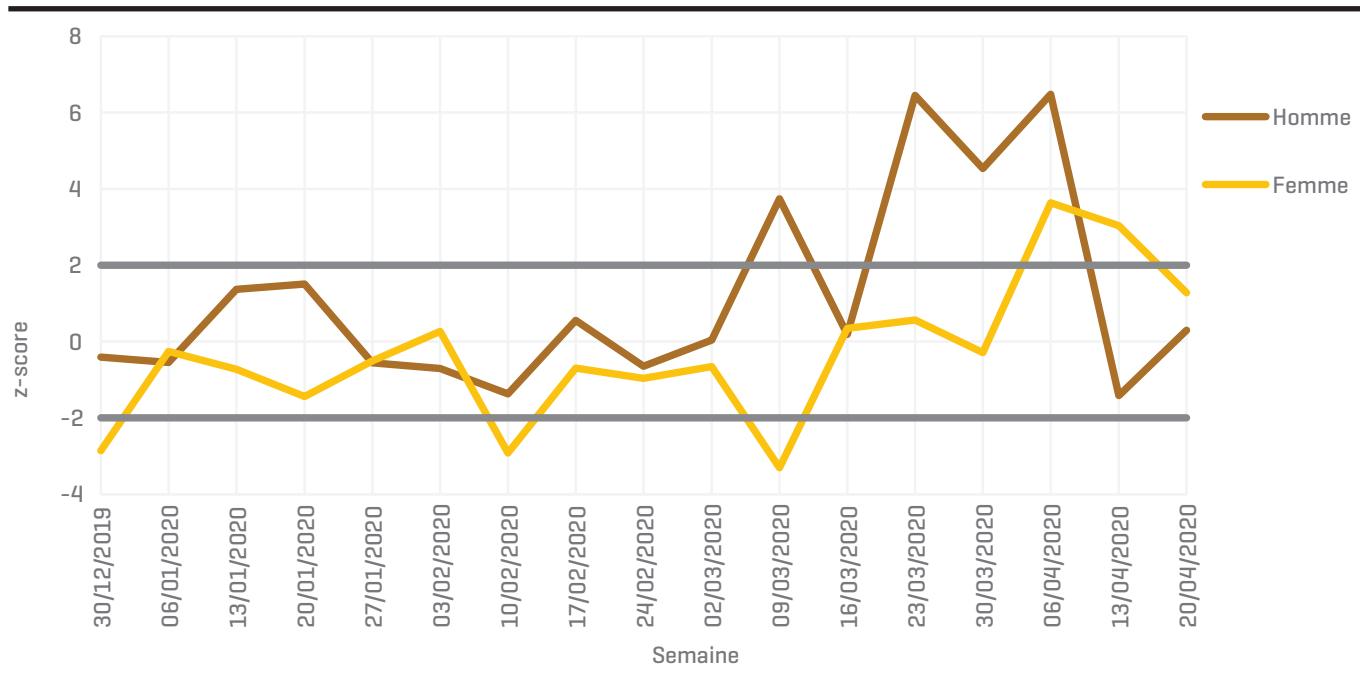
Entre mi-mars et fin avril 2020, on dénombre quasi autant de décès d'hommes que de femmes (50.3% sont des décès de femmes). Néanmoins, la surmortalité est plus présente parmi les hommes :

- Pour les hommes, une surmortalité modérée est survenue entre le 9 mars et le 15 mars 2020 ainsi qu'entre le 30 mars et le 5 avril ;
- Pour les hommes, une surmortalité élevée est apparue entre le 23 mars et le 29 mars ainsi qu'entre le 6 avril et le 12 avril ;
- Pour les femmes, une surmortalité modérée n'apparaît qu'entre le 6 et le 19 avril.

1 Le nombre attendu de décès correspond à la moyenne observée entre 2015 et 2019.

2 L'écart-type sert à mesurer la dispersion d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène.

### GRAPHIQUE 3 : LA SURMORTALITÉ EST PLUS PRÉSENTE CHEZ LES HOMMES



Source : STATEC, CTIE

L'âge moyen des personnes décédées au mois d'avril 2020 est de 81.9 ans pour les femmes et de 75.0 ans pour les hommes. Cet âge moyen est un peu plus élevé parmi les hommes par rapport à avril 2018 et 2019 [73.7 ans] alors que pour les femmes il n'existe guère de différence.

L'âge moyen des personnes décédées à cause du Coronavirus au Luxembourg est de 83.0 ans. Celui des personnes décédées au mois d'avril 2020 (tout sexe et causes confondues) est de 78.6 ans, ce qui confirme que la létalité<sup>3</sup> par COVID-19 est plus élevée chez les personnes de 80 ans et plus.

### SOURCE DES DONNÉES

Les décès repris dans ce communiqué concernent les décès de droit, c.-à-d. les décès de toute personne résidente au Luxembourg, que cette personne soit décédée au Luxembourg ou à l'étranger.

Les décès observés jusqu'en 2019 se basent sur les bulletins de l'état civil émis par les différentes administrations communales du Grand-Duché du Luxembourg. Ces données sont habituellement publiées annuellement une fois l'année écoulée.

Afin d'appréhender de manière plus rapide le nombre de décès suite à la crise du COVID-19, le STATEC a, pour l'année 2020, recouru aux données issues du Registre National des Personnes Physiques géré par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat [CTIE]. Ces données sont encore considérées comme provisoires par le STATEC et pourront éventuellement être soumises à de légères révisions.

Les données sur les décès observés en 2020 sont disponibles sur le portail statistique : <https://gd.lu/dXhZ0q>

### Bureau de presse

Christian Welter | Gsm 621 206 683 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

### Pour en savoir plus

François Peltier | [francois.peltier@statec.etat.lu](mailto:francois.peltier@statec.etat.lu)

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

<sup>3</sup> Ensemble des conditions qui rendent nécessairement mortelles une plaie, une lésion ou une maladie.